

**In Cosnier, Gelas, Kerbrat-orecchioni, (dir.),
Echanges sur la conversation, Editions du CNRS, 175-
184, 1988.**

GRANDS TOURS ET PETITS TOURS

Jacques COSNIER
Université Lyon II

Le point de vue qui sera le mien dans cet article est inspiré fondamentalement par l'éthologie, c'est-à-dire par une approche objective des comportements dans leurs conditions naturelles, basée méthodologiquement sur l'observation et la description.

Cette conception a déjà été définie et discutée plusieurs fois (Cosnier 1978, Von Cranach et al. 1979) et la place de l'éthologie par rapport aux autres disciplines, précisée récemment (Cosnier 1986 d).

Si en ce qui concerne les espèces animales, l'éthologie englobe sans difficulté toutes les approches scientifiques du comportement, son introduction dans les sciences humaines nécessite évidemment quelques précisions : le comportement humain étant déjà étudié en psychologie, en sociologie, en linguistique pour ne citer que quelques unes des disciplines majeures qui nous concernent. Il apparaît donc assez vite que l'éthologie humaine se situe transversalement par rapport à ces autres disciplines : chacune d'elle a en effet un secteur "naturaliste", et c'est l'ensemble de ces secteurs qui constitue le champ éthologique. L'éthologie pouvant donc être considérée comme une "discipline transdisciplinaire" : elle n'est pas en compétition avec les autres disciplines, elle en fait partie tout en débordant chacune latéralement.

On comprend dès lors qu'il est normal de voir l'éthologie apparaître dans les recherches sur les interactions conversationnelles dont il est devenu banal de souligner la nature pluridisciplinaire.

E. Goffman (1973) lui-même avait d'ailleurs explicitement souligné cette place de l'éthologie dans sa préface au 2ème tome de la *Mise en scène de la vie quotidienne* : "le moment paraît... bien choisi pour constituer l'éthologie des interactions dont nous avons besoin si nous voulons étudier ce domaine de façon naturaliste...".

L'étho-anthropologue (désignons ainsi celui qui fait de l'"éthologie humaine") présente généralement en sus de son attitude naturaliste, une autre caractéristique : celle de penser que comme il l'a observé chez les

("autres") animaux la communication est un phénomène multicanal aussi chez l'homme, c'est-à-dire comprend aussi bien du non verbal que du verbal et cela le conduit à soutenir l'hypothèse que le langage est un super-système composé d'au moins 3 sous systèmes, à savoir : - le sous système verbal - le sous système vocal - le sous système gestuel, qui fonctionnent en synergie (Cosnier, 1985).

C'est donc muni de cette méthodologie (naturaliste) et de ce préjugé (multicanalité de la communication humaine) que j'ai abordé l'étude des "interactions conversationnelles" au sein d'une équipe composée en majorité de linguistes et rattachée à un Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques.

Le problème abordé ici, celui de la définition des tours de parole, provient de l'étude d'un corpus exposée par ailleurs (Cosnier 1986 b) et menée dans le contexte d'une recherche pluridisciplinaire (étude de 3 conversations de 10 minutes entre un homme, H1, une femme F, puis H1 et un autre homme H2, et enfin H2 et F).

I - Le compte des tours de parole

On sait que toute conversation duelle se construit selon une règle d'alternance de la parole : chaque partenaire intervient à son tour. Le compte du nombre de tours de parole dans une conversation paraît donc simple : si l'on transcrit le corpus en indiquant celui qui parle on obtient une suite du genre suivant :

Dialogue 1 : H1 = homme, F = femme.

268 F : ... j'évite malgré tout de faire porter ça sur

269 le jugement sur la personne parce que

270 H : oui, d'accord

271 F : c'est un peu ridicule aussi hein

272 H : hm, hm.

273 F : parce que d'un autre côté, etc...

Il suffit donc de compter le nombre de H et de F (qui en principe doivent être égaux, à + ou -1 près) pour avoir le nombre de tours, et en divisant le nombre de mots de chacun par son nombre de tours, on a la longueur moyenne du tour par interactant.

Cependant cette apparente simplicité se heurte vite à une série d'objections élémentaires.

(a) si l'on se reporte à l'exemple cité, on constate aisément que la prise de parole de F est en fait continue. Les deux émissions de H sont des interventions mais non des interruptions ou des prises de paroles réelles.

(b) si l'on admet que les interventions du type "hm, hm" ont un rôle "régulateur" ("back-channel" de Yngve) il est aussi généralement admis

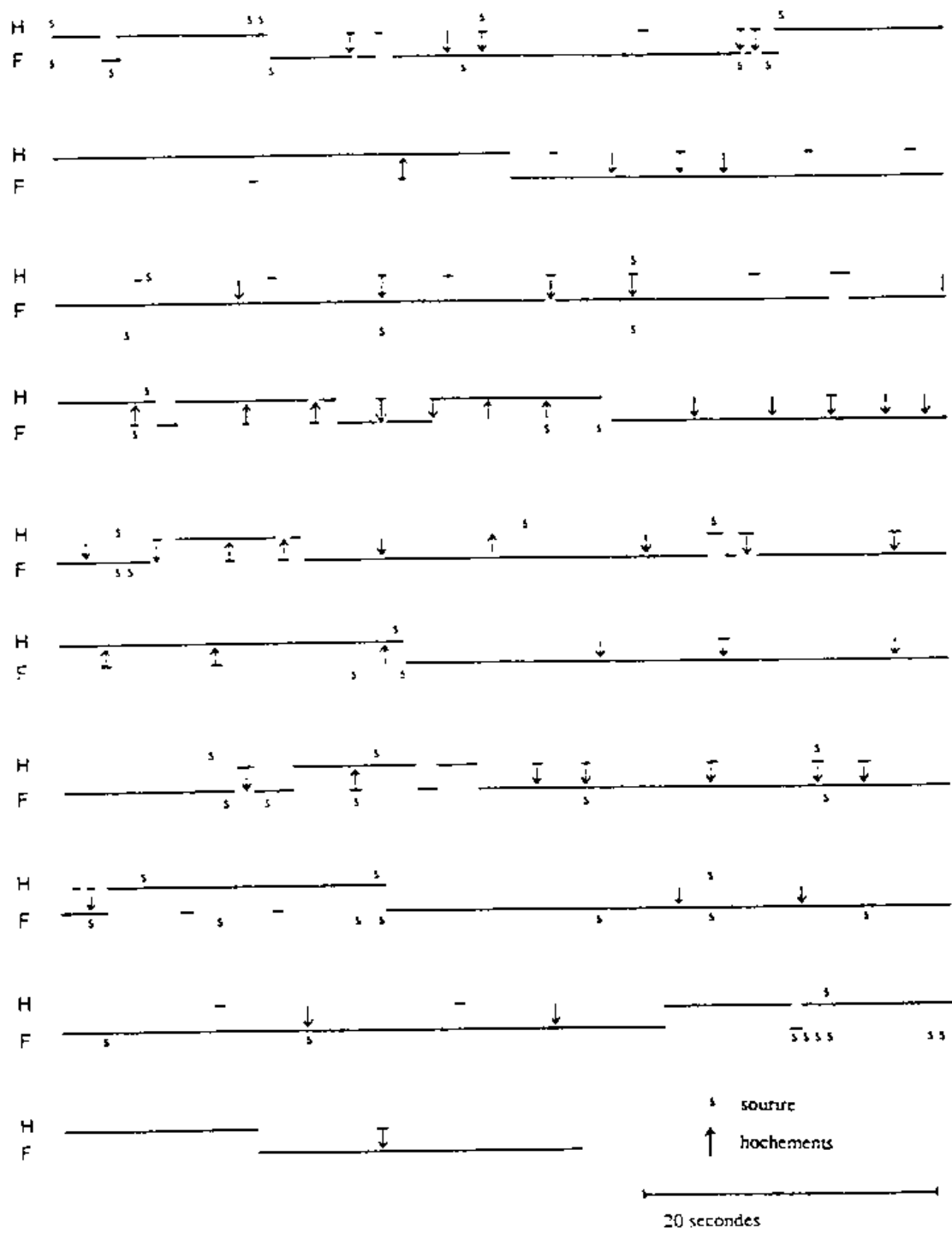


Figure 1

qu'elles sont souvent associées à un mouvement de tête (hochement par exemple). Or, il s'avère (Cosnier 1986-c) que l'association de ces trois paramètres est très variable : parfois les 3 sont présents, mais d'autres fois seulement deux (ex : "hm" ou sourire + hochement) et même parfois seulement un : hochement seul, "hm" seul, sourire seul... Si l'on considère les "hm-hm" (ou les "oui", "c'est d'accord" etc...) comme des tours de parole, et si l'on considère que les hochements ou les unités back-channel homologues sont équivalents à des "hm-hm", alors ne doit-on pas aussi les inclure dans le corpus et les compter comme "tours de parole" ? Les hochements ou un sourire isolé sont-ils des tours de parole ?

Les remarques précédentes convergent d'autre part avec deux constatations.

(a) si l'on reporte graphiquement les temps de prises de parole, les hochements de tête et les sourires de chacun des deux partenaires (fig. 1 : en trait plein horizontal : parole de H ou de F, s = sourire, flèche verticale = hochement de tête).

On constate très clairement la configuration suivante : d'une part de longues prises de paroles alternatives, et d'autre part en face d'elles de brèves activités du partenaire qui semblent l'accompagner "périodiquement".

Il semble difficile d'attribuer le même statut à ce qui apparaît ainsi constituer 2 catégories de phénomènes complémentaires mais nettement différents, et si l'on confère aux seules longues prises de paroles le statut de "tour", le nombre en devient fort différent de celui trouvé précédemment ; ainsi pour le dialogue 1 : au lieu d'une soixantaine de tours pour H et pour F, trouve-t-on 12 tours pour H et 15 tours chez F.

(b) si l'on fait un histogramme (fig.2) des émissions voco-verbales selon leur longueur (1 "mot", 2 "mots" etc...) on constate que dans le corpus considéré les émissions se distribuent de façon bimodale :

- d'une part de brèves émissions de 1 à 5 mots
- puis pratiquement pas d'émission jusqu'à 10 mots et au delà de 10 mots un groupe d'émissions longues, et si l'on figure à côté des émissions brèves la colonne des hochements de tête, on voit ainsi que émissions brèves + hochements de tête forment un groupe numériquement beaucoup plus important que celui des émissions longues.

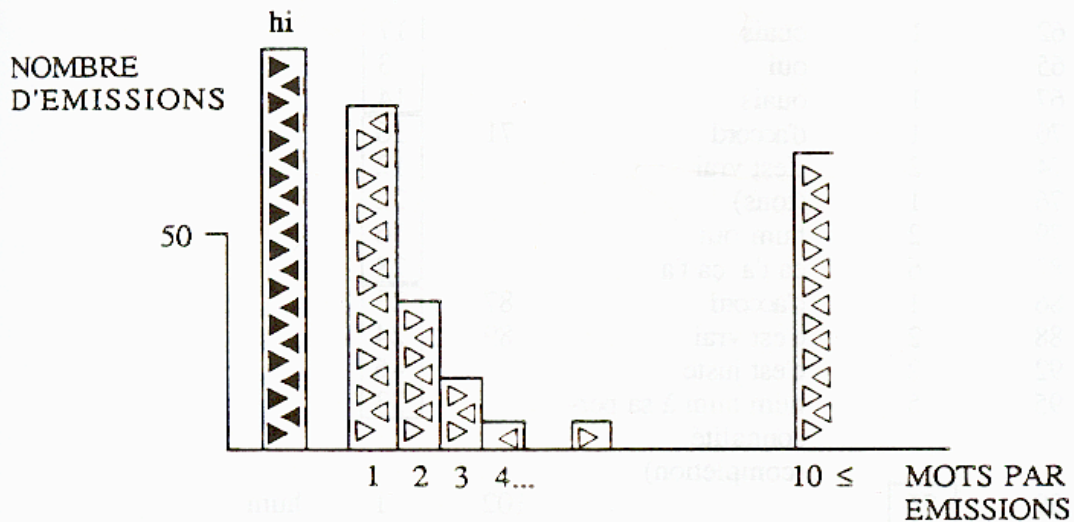


Figure 2 : Répartition des émissions verbales régulatrices
(hi : hochements de tête isolés)

II - Problème de la définition du tour

Le groupe des émissions courtes (1 à 5 mots) pose donc un problème particulier.

Nous avons pour essayer de la préciser, fait le relevé des interventions selon la disposition suivante dont nous donnons en exemple une partie du dialogue 1 :

DIALOGUE 1

H1			F		
Lignes	N.Mots	Texte	Lignes	N.Mots	Texte
1	17		3	2 ?	quelle mode ?
4	27		7	22	
10	1	oui	11	4	exactement comme
12	1	oui	13	28	
16	1	oui	17	35	
21	1	ture (complétion)	22	28	
25	3	ah bien sûr	26	2	je crois
27	1	d'accord	28	4	je retourne la question
29	31		32	1	hum
	70		40	1	oui
	29		44	2	hum hum
45	37		48	14	
50	2	hum hum		41	
55	1	hum		50	

62	1	ouais		17	
65	1	oui		3	
67	1	ouais		14	
70	1	d'accord	71	36	
74	2	c'est vrai		12	
76	1	(tous)		22	
79	2	hum oui		16	
82	6	ça t'a ça t'a		28	
86	1	d'accord	87	23	
88	2	c'est vrai	89	24	
92	2	c'est juste		46	
95	5	hum hum à sa personnalité (complétion)		33	
99	26		102	1	hum
103	7	sectaire ou aussi rigoureux	104	10	non pis en plus je crois que c'est faux
105	18	en plus c'est faux... (répétition)	107	1	oui
	15		110	5	c'est impressionnant ... oui je crois
111	5	moi c'est mon avis	112	11	
113	2	des indications		11	
115	34		118	4	oui je sais oui
119	16		121	66	

etc...

les deux partenaires H1 et F sont mis en parallèle et en dessous de chacun se trouvent trois colonnes avec dans la 1ère colonne le numéro de la ligne de la transcription du corpus, dans la colonne 2 le nombre de mots de l'émission, dans la colonne 3 le texte de l'émission s'il s'agit d'une émission inférieure à 10 mots. Entre parenthèses est indiqué, quand cela est le cas, s'il s'agit d'une répétition ou d'une complétion de l'émission précédente de l'interlocuteur. parfois les premiers mots d'une longue intervention sont indiqués quand ils constituent un complément évident (et inférieur à 5 mots) du tour précédent. Enfin, on a entouré les interventions longues qui constituent des tours manifestes, groupant ensemble les fragments "artificiellement" séparés par les interventions brèves de l'interlocuteur mais qui constituent une suite sémantiquement et syntaxiquement cohérente. Cette disposition réalisée pour les 3 dialogues donne une idée beaucoup plus claire que le script lui-même, de la répartition et de la disposition de la parole. d'autre part le relevé des interventions courtes nous permet d'en préciser la nature et de faire les remarques suivantes :

- (a) plusieurs catégories d'émissions brèves apparaissent :
- les régulateurs évaluatifs : généralement confirmatifs, du type "hm", "oui" qui sont les plus nombreux, ils constituent environ 60 % des

émissions brèves. On peut leur associer d'autres expressions telles "d'accord", "c'est vrai", "c'est juste" etc... qui elles-mêmes constituent à 10 % du total. Donc 60 à 70 % des émissions brèves sont des calculateurs confirmatifs.

Situés généralement au cours d'un tour de parole du partenaire, ils semblent avoir une fonction de maintenance ou d'étayage : manifestant 1) l'écoute 2) la compréhension 3) l'évaluation. En fait, les possibilités de combinaison avec le geste et les variétés d'intonation en font un système gradué réalisant 1), 2) et 3) ou seulement 1) et 2)... Ainsi la répétition à des intervalles assez proches de "ouais" solitaires (c'est-à-dire sans sourire ni hochements de tête) vont provoquer des explications ou des argumentations (Cosnier, 1986 b).

D'autre part il conviendrait probablement de préciser les différences de fonction des "hm" et "oui" d'avec les "d'accord", "c'est juste", "c'est vrai".

Si les "c'est vrai", "c'est juste" paraissent être un paradigme gradué de "oui", le "d'accord", en tout cas chez H paraît annoncer ou induire un changement proche de tour ou de thème et même être parfois suivi d'une prise de tour immédiate :

ex : "D'accord, est-ce que pour toi l'habillement..." (D1, 134)
"D'accord, ouais, moi c'est..." (D1, 158).

Mais cette propriété peut aussi se voir dans les cas de "c'est juste", "hm, hm", "oui", quoique moins souvent. Cette constatation constitue d'ailleurs un des arguments de Schegloff pour dénommer ces régulateurs "continuers". Ils signifieraient en effet : 1) je régule, 2) mais je ne prends pas la parole alors que je le pourrais, donc continue...

- les complétions : dans notre corpus 7 % elles constituent des interventions brèves.

Généralement ce genre d'émission est suivi d'une répétition du partenaire qui accepte la complétion, ou la nuance (voire la refuse) avant de poursuivre son tour.

ex : (D1)

94 F : ... à sa façon de penser

95 H : hm, hm, à sa personnalité

96 F : à sa personnalité, donc on peut...

(noter ici que la complétion est précédée d'un régulateur confirmatif)

ex : (D1)

195 F : ... ça correspond à leur santé, à leur euh...

196 H : à leur façon de vivre

197 F : à leur mentalité, à leur façon de vivre, donc c'est très bien...

ex : (D2)

129 H 1 : ... mais enfin, c'est, c'est moins

130 H 2 : plus bizarre

131 H 1 : c'est vrai, c'est ça plus bizarre, oui, il faut quand même pas..

- les répétitions : 8 % dans notre corpus.

Elles semblent faire partie du système de graduation confirmatif.

ex : (D 1)

298 F : ... j'ai comme dit le coup de foudre

299 H : le coup de foudre

F : bon, je vais l'acheter...

- les questions : 5 %, auxquelles on peut ajouter des émissions plus rares sous formes d'émissions brèves, telles les réponses "oui, forcément", "non", "ça peut jouer, oui", et les commentaires "exactement comme des filles".

Enfin les "émissions invachevées" qui sont probablement des tentatives échouées de prises de tour : "ça t'a, ça t'a...", "là je..." etc...

(b) une variabilité interindividuelle importante est aussi à noter :

L'homme 2 utilise peu de "hm", et utilise les "oui" sur le mode répétitif "oui, oui, oui" ce qui contraste avec ses partenaires, et il s'avère beaucoup moins régulateur qu'eux : n'émettant un régulateur verbal que par 300 mots alors que ses interlocuteurs en émettent au rythme d'environ 1 par 50 au moins.

Mais il faut noter aussi une variabilité intraindividuelle, la régulation devenant plus ou moins fréquente selon le partenaire : l'homme 1 ralentissant son rythme et la femme l'accéléralant en face de l'homme 2.

(c) Remarquons cependant que ces constatations restent très incomplètes si l'on ne tient pas compte de l'existence des régulateurs purement moteurs : au faible score en régulateurs sonores de l'homme 2, il faut ajouter 14 hochements de tête en présence de H1 et 27 en présence de F... si bien que les écarts interindividuels très grands si l'on ne tient compte que des unités verbales, deviennent beaucoup moins importantes si l'on intègre comme il se doit, les unités motrices, le nombre de mots par régulateur ne variant plus que de 17 à 55 (au lieu de 34 à 290) (voir Cosnier 1986b).

Ajoutons en outre, qu'il conviendrait pour être plus précis de tenir aussi compte des autres mouvements de tête et des mimiques faciales (en particulier "sourires", Cosnier 1986 c) ce qui donnerait encore plus de poids à notre remarque.

III - Tour et pilotage du tour

Au terme des constatations précédentes un certain nombre de données peuvent être énumérées, dont il faut tenir compte avant d'aller plus loin : l'interaction conversationnelle est formée de deux catégories de phénomènes :

- les tours de parole proprement dits, prises de parole d'une certaine longueur (en général supérieures à 10 mots)

- les émissions brèves (en général inférieures à 5 mots) qui à première vue ne seraient que des "feed-back" complémentaires des premiers, mais dont la nature et les fonctions multiples incitent à les considérer plutôt comme des éléments actifs et déterminants de l'évolution de l'interaction qu'ils peuvent maintenir, interrompre ou orienter, comme nous venons d'essayer de l'établir.

Ce système "back-channel" comprend en sus des éléments voco-verbaux classiquement considérés, des éléments gestuels et mimiques, l'ensemble s'associant pour assurer le "pilotage" de l'interaction, terme que nous préférons à "back-channel" de connotation trop restrictive.

Ces données incontournables, remettent en cause à la fois les notions de tour et les notions d'échange : (a) tout n'est pas tour, sinon un "hm", un sourire ou un hochement en sont un, (b) tout est échange mais alors on conçoit l'insuffisance du corpus écrit où seule la partie verbale de l'interaction est transcrite pour en rendre compte.

Nous rappellerons pour synthétiser ces remarques un schéma de l'activité énonciative et de son pilotage par l'allocutaire qui semble pouvoir servir de conclusion provisoire à notre propos en soulignant a) la nature hétérogène des signaux échangés b) l'importance de la régulation en provenance de l'auditeur (Fig.3).

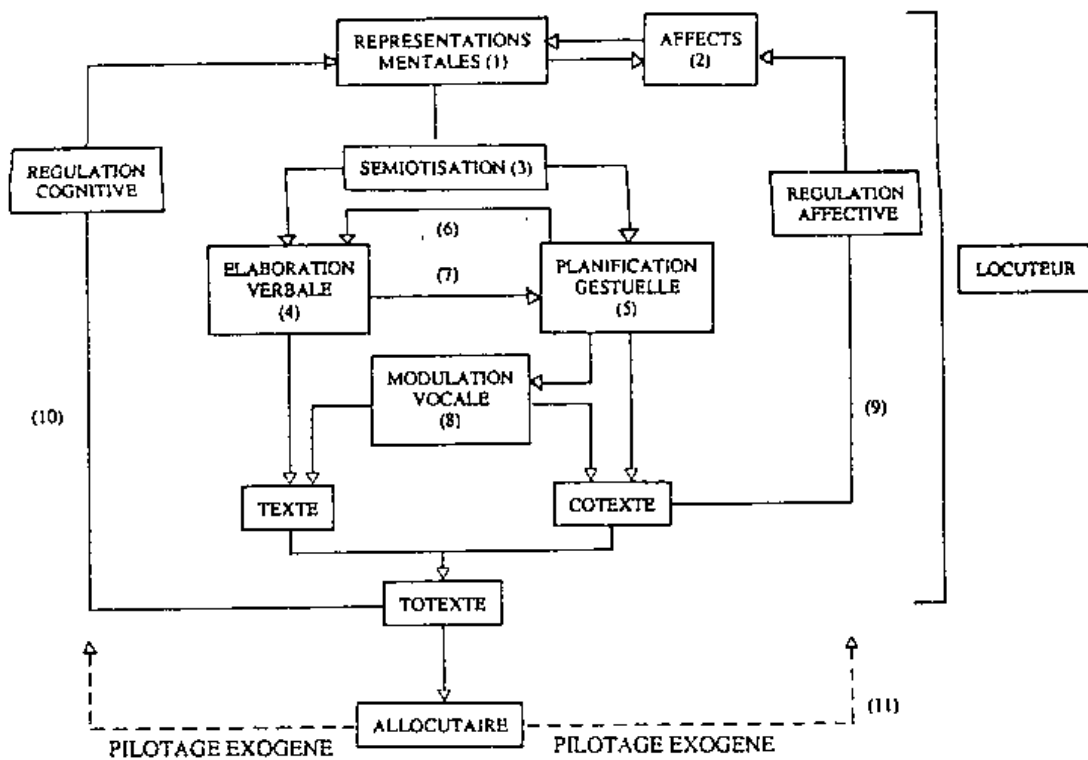


Figure 3 : Schéma de l'activité énonciative et de son pilotage exogène

En (1) et (2) les représentations mentale et les affects ("source du message à énoncer") ; en (3) la sémiotisation qui va commander deux voies sous jacentes, l'une (4) aboutissant à l'élaboration du texte verbal, l'autre (5) aboutissant au cotexte vocal et gestuel. La relation (6) indique que la planification gestuelle intègre (en l'encadrant et en l'anticipant) l'élaboration verbale. La relation (7) que l'élaboration verbale dans sa réalisation, va être synchronique de la production gestuelle. La relation (8) indique l'impact de l'activité corporelle sur la modulation vocale. Enfin les flèches rétroactives (9) et (10) montrent que la régulation affective est plutôt sous la dépendance du cotexte et la régulation cognitive sous celle du texte. Mais l'interaction des représentations mentales (1) et des affects (2) indique que la régulation de (1) agit aussi sur (2) et vice versa.

Enfin (11) et (12) figurent l'action de pilotage de l'allocutaire.

Notes

(1) Ce sujet est traité par M. de Gaulmyn dans une perspective linguistique, in : "Décrire la conversation" PUL. 1986. Les deux recherches sont étroitement complémentaires.

(2) Groupe de recherches sur les interactions conversationnelles. CRLS Lyon II.

(3) En fait pourquoi pas ? Schegloff 1981, énonce cette opinion : "... it seems appropriate to me that the turn-status of "uh-huh" etc... (et pour nous : des hochements et des mimiques) be assessed on a case by case basis by reference to the local sequential environment, and by reference to the sequential and interactional issues".